

Observatoire de la vie associative **QUIMPER** ET SON AGGLÔMÉRATION FINISTÈRE



**“Un outil idéal de diagnostic
et de réflexion au service
des acteurs de la dynamique
associative”**

Espace Associatif de Quimper
La Maison des Associations

Les partenaires des observatoires

PREMIERS REPÈRES SUR... les associations de Quimper

Le travail de cadrage du tissu associatif de Quimper présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le RNMA¹. Cette démarche résulte du constat d'absence (ou du caractère très disparate) des données relatives aux associations au niveau local comme aux autres niveaux².

Pour tenter de répondre aux questions que se posent légitimement les acteurs associatifs eux-mêmes mais aussi leurs partenaires publics ou privés, différentes initiatives locales ont vu le jour, cherchant à mesurer et caractériser le secteur associatif local. Ces initiatives ont souvent conduit à des résultats qui sont davantage le produit des méthodologies utilisées que de différences réelles entre les tissus associatifs.

Partant de ce constat, le réseau a souhaité établir une méthodologie commune, avec notamment la construction d'un questionnaire commun aux différentes villes ayant participé à cette enquête. Ainsi le travail qui a été réalisé dans ce document s'appuie sur trois sources de données :

- les enregistrements des créations d'associations enregistrées dans les sous-préfectures et disponibles sur le Journal Officiel,
- les données relatives à l'emploi salarié dans les associations fournies par l'UNEDIC,
- les résultats de l'enquête conduite auprès des associations de la ville de Quimper et de son agglomération à partir du questionnaire commun construit par le RNMA.

La base de référence utilisée est le fichier des associations de l'Espace Associatif, mensuellement remis à jour. Sur l'agglomération de Quimper 1 480 associations ont été sondées par courrier. Une relance ciblée a été effectuée auprès des associations (notamment les associations sans salariés). 270 retours nous sont parvenus soit un taux de 18% avec des inégalités par secteur puisqu'un faible taux de retours dans le secteur Education/Formation est à noter. 34% des retours proviennent des associations employeurs. La saisie des questionnaires s'est faite sur Modalisa et l'analyse a été réalisée en collaboration avec Viviane Tchernonog et le RNMA. L'observation pouvant alimenter la réflexion des acteurs du territoire sur le sens de la dynamique associative et l'évolution des pratiques de gouvernance, la Ville de Quimper, le Conseil Général du Finistère, et la DDJS (partenaires de l'Espace Associatif) ont soutenu activement la démarche.

Viviane Tchernonog

Quimper, pôle d'attraction sur le pays de Cornouaille ..	2
L'emploi salarié dans les associations de Quimper	3
Profil des associations quimpéroises	3
Bénévolat et profil des dirigeants	6
Les demandes des associations aux acteurs publics	7
Conclusion	8

1. Réseau National des Maisons des Associations.

2. Les tentatives de cadrage du monde associatif se heurtent très vite à l'absence de répertoire local des associations, à partir desquelles des enquêtes pourraient être conduites, ainsi qu'à la difficulté de questionner les associations et à la diversité des projets associatifs.

Quimper, pôle d'attraction sur le pays de Cornouaille

Deuxième commune du Finistère de par sa population, Quimper a vu le nombre de ses habitants passer de 63 240 à 64 900 habitants, entre 1999 et 2006 (+2,6%).

Le département du Finistère gagne des habitants mais ils sont inégalement répartis : les zones littorales sont plébiscitées alors que l'intérieur des terres (Monts d'Arrées et Montagnes Noires) est délaissé. La structuration de la population présente une particularité : moins de jeunes et d'adultes, davantage d'habitants de plus de 60 ans. Quimper fait cependant exception puisque la part des plus de 60 ans y est la même qu'au niveau national (21%). On note en outre la présence de 12 filières universitaires tant générales que professionnelles à Quimper.

Pôle d'attraction sur le Pays de Cornouaille, Quimper rassemble de nombreuses activités industrielles, culturelles et touristiques. Les services et les administrations sont également présents du fait de son statut de préfecture. Ceci étant, Brest avec son activité portuaire reste le pôle d'attraction économique principal du département. En 2008, le taux de chômage à Quimper avoisinait les 7% (légèrement inférieur au national de 7,8%).

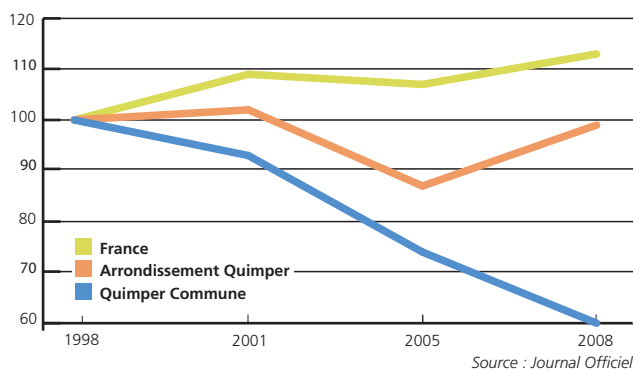
Une dynamique de création dans un contexte de forte densité associative

T1-Evolution du nombre de créations d'associations entre 1998 et 2008

	1998	2001	2005	2008
Finistère	889	896	870	883
Arrondissement de Quimper	305	312	266	302
Quimper ville	58	54	43	35
Part des créations (%) à Quimper par rapport à son arrondissement	19	17	16	11

Source : Journal Officiel

G1-Evolution comparée des créations dans l'arrondissement de Quimper et dans la France entière (base 100 = 1998)



Source : Journal Officiel

Entre 1998 et 2008, on observe une progression du nombre de créations d'associations dans le Finistère

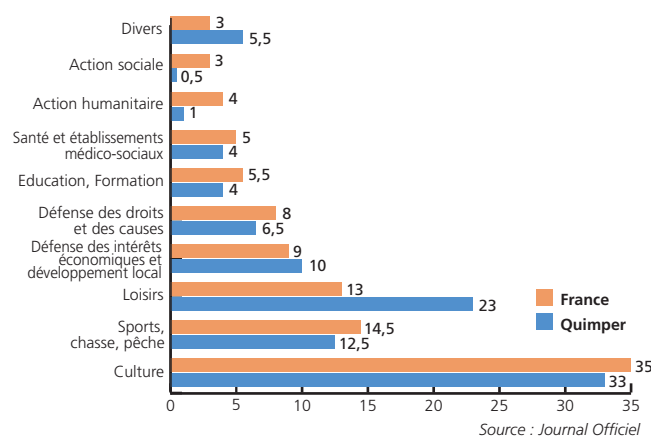
tout comme au niveau national. Mais, bien que cette augmentation soit notable sur la période, la progression n'est pas linéaire. A l'exception des années 2000 et 2001, il n'y a pas deux années consécutives de progression du nombre de créations d'associations.

L'année 2002 est remarquable par son faible nombre de créations tant au niveau local que national. Cela peut s'expliquer par la célébration en 2001 du centième anniversaire de la loi 1901. Cet événement a pu encourager les porteurs de projets à créer leur association cette année-là.

L'arrondissement de Quimper se distingue par un rythme de création annuel moins important qu'au niveau national depuis 2004 même s'il tend à retrouver son rythme de 1998. Sur Quimper la tendance est au ralentissement du rythme de création depuis 2002. Les pourcentages exprimés dans le tableau 1 nous montrent une baisse proportionnelle des créations à Quimper par rapport à l'arrondissement. Cela pourrait s'expliquer par une forte structuration du tissu associatif quimpérois, notamment dans le secteur sportif et social, qui implique un faible taux de renouvellement. Les Communes autour de Quimper montreraient ainsi un dynamisme plus important en termes de création. Le très faible nombre de créations en 2008 ne s'explique pas aujourd'hui et il sera intéressant d'observer les chiffres de 2009 pour en conclure à une tendance forte ou à un "accident".

Une transformation marquée du tissu associatif quimpérois

G2-Répartition des créations d'associations de l'arrondissement de Quimper selon le secteur d'activité, en 2008 (en %)



Source : Journal Officiel

Le graphique 2 témoigne du dynamisme du secteur de la culture (33% des créations en 2008). Les créations sont nombreuses dans le secteur des loisirs (23% contre 13% au niveau national) et dans le secteur sportif (12,5%). Le plus faible nombre de créations dans le secteur social, peut s'expliquer par le fait que ce secteur est davantage structuré à partir de l'arrondissement Brest.

L'emploi salarié dans les associations de Quimper

Les associations sans salarié représentent la majorité des associations

La part des associations employeurs de Quimper est de 15% ; celle des associations sans salarié de 85%. Les associations sans salarié, où le travail bénévole est essentiel pour la mise en place des projets, représentent ainsi la très grande majorité des associations quimpéroises.

Les associations d'action sociale/santé sont les plus représentées dans les associations employeurs de Quimper. Ce secteur est fortement structuré et professionnalisé. Le secteur de la défense des intérêts économiques vient ensuite, suivi des secteurs de l'éducation/formation/insertion et du sport. De ce point de vue, il est intéressant de rappeler que les associations employeurs constituent 34% des répondants au questionnaire de l'Observatoire de la vie associative, diffusé fin 2007.

Un poids prépondérant des professions intermédiaires

La répartition des emplois associatifs à Quimper met en évidence l'importance des professions intermédiaires (45%). A l'inverse, seulement 2% des emplois sont des emplois ouvriers. Dans les associations quimpéroises, les cadres représentent 11% des emplois : cette part est inférieure à l'ensemble des emplois du secteur privé (16,9%) mais supérieure à l'ensemble des emplois du secteur associatif (6,4%).

T2-Emplois associatifs par catégories socioprofessionnelles (en %)

	QUIMPER	FRANCE
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	-	0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11	17
Professions intermédiaires	45	32
Employés	36	39
Ouvriers	2	12
Autres	6	-
Ensemble	100	100

Source : Enquête Observatoire de la vie associative (2007) et INSEE

Un emploi essentiellement féminin et souvent précaire

T3-Le poids de l'emploi du secteur associatif quimpérois

	EFFECTIF SALARIÉS	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS
QUIMPER Effectif	2 801	250
QUIMPER Femmes	68%	-
QUIMPER Hommes	32%	-
FRANCE Effectif	1 677 000	171 800
FRANCE Femmes	68%	-
FRANCE Hommes	32%	-

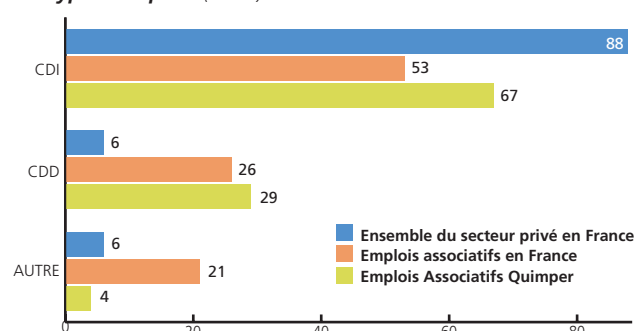
Source : UNEDIC (2007)

Selon l'UNEDIC, Quimper compte près de 250 établissements employeurs occupant environ 2 800 personnes à temps plein ou temps partiel. Les effectifs salariés des associations quimpéroises représentent environ 10,2% des actifs ayant un emploi (INSEE). Cette proportion est légèrement plus élevée qu'au niveau national où elle est de l'ordre de 8%.

L'emploi associatif est souvent un emploi plus précaire que dans le reste de l'économie. Ainsi, l'enquête menée en 2007 établit que 67% des contrats dans les associations quimpéroises sont des contrats à durée indéterminée (CDI) contre 53% au niveau de l'emploi associatif national ; et 29% à durée déterminée (CDD). A titre de comparaison, 88% des emplois salariés (tous secteurs confondus) en France sont de type CDI et 6% des emplois de type CDD. La forte part des emplois à durée déterminée s'explique entre autre par le fait que de nombreuses associations ont une activité limitée ou saisonnière. Le secteur associatif quimpérois compte également 4% d'emplois de statut divers (stagiaires, vacataires, etc.).

L'emploi salarié dans les associations quimpéroises est majoritairement féminin. L'enquête 2007 "Observatoire de la vie associative" indique ainsi que 57% des emplois salariés sont occupés par des femmes et les données UNEDIC portent cette part à 68%. Toutefois, il est important de préciser que les femmes occupent très souvent les emplois précaires, nécessitant pas ou peu de formation, et à temps partiel (quart-temps, mi-temps, etc.). L'importante féminisation des emplois associatifs est donc à relativiser par les conditions d'exercice.

G3-Type d'emplois (en %)



Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative", Enquête CNRS, INSEE

Profil des associations quimpéroises

Des secteurs culturels, éducatifs et de défenses des intérêts économiques développés

Les associations culturelles sont nombreuses à Quimper : elles représentent, en stock, plus d'une association sur cinq (tableau 4). Ce chiffre est plus élevé que

la moyenne nationale. Il peut s'expliquer par le dynamisme de la culture bretonne générant la création d'associations diverses (défenses de la culture, de la langue, danses, musiques, etc.). Les associations sportives sont également bien représentées sur le territoire quimpérois mais dans une proportion inférieure au niveau national. Il peut s'agir d'une conséquence de la taille de ces associations : elles sont moins nombreuses mais plus grandes. Il est intéressant de noter une plus forte proportion des associations d'éducation, formation, insertion et de défense des intérêts économiques. Cela s'explique d'une part, pour les associations d'éducation, formation, insertion par le nombre important d'établissements d'enseignement privé où existent de multiples associations. D'autre part, le secteur de la défense des intérêts économiques est stimulé par les offices du tourisme et les activités de défense des intérêts agricoles ou de la pêche. Quimper se distingue aussi par le poids important du secteur de l'action sociale/santé. Ces associations représentent une association quimpéroise sur cinq et sont souvent très structurées, concentrant une grande part de l'emploi associatif et des financements publics. A l'inverse, les associations d'opinion, d'expression, de défense des droits et des causes ainsi que les associations de loisirs sont moins nombreuses à Quimper. Cette infériorité sera probablement compensée dans les années à venir, puisque les créations d'associations de loisirs en 2008 ont représenté 23% des créations totales de l'arrondissement de Quimper (graphique 2).

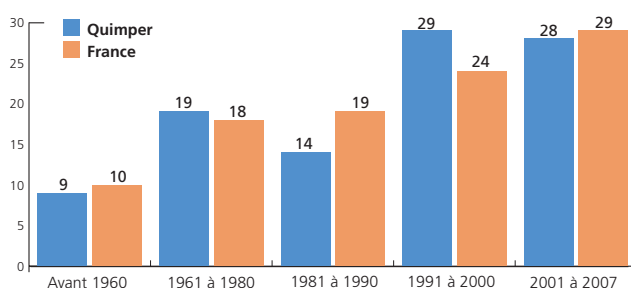
T4-Secteurs d'activités des associations quimpéroises (en%)

	QUIMPER	FRANCE
Sports	17	24
Culture	22	19
Loisirs	11	18
Opinion, expression, défense des droits et des causes	8	15
Action sociale / santé	12	11
Action caritative et humanitaire	5	4
Défense des intérêts économiques	7	4
Education - Formations - Insertion	11	4
Autres	7	1
Total	100	100

Source : Fichier de l'Espace Associatif de Quimper, 2008, Enquête CNRS - Matisse, 2005-2006

Un tissu associatif jeune

G4-Date de création des associations (en %)

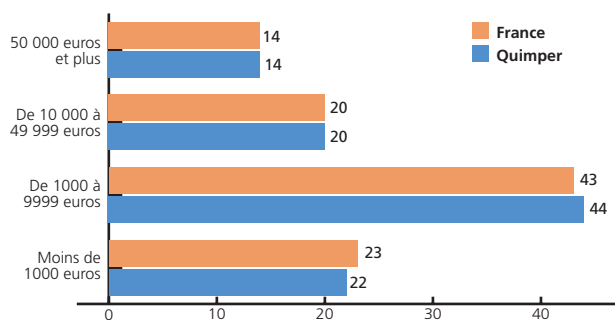


Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative", Le Paysage associatif français, Viviane Tchernonog

Les associations de Quimper sont des structures relativement jeunes puisque plus de 50% des associations ont été créées après 1990. La décennie 1990/2000 est marquée par un certain dynamisme dans la mesure où les créations d'associations avoisinent les 30% dans l'agglomération quimpéroise. En 2007, près de 28% d'entre elles avaient moins de 6 ans d'existence. Il est intéressant de noter que 15 % des associations quimpéroises déclarent que leur création est le résultat de la reprise d'une autre association. Les créations d'associations ne sont donc pas synonymes de créations de nouvelles structures.

Des budgets modestes

G5-Répartition des associations quimpéroises par budget (en %)



Sources : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative", Le Paysage associatif français, Viviane Tchernonog

Environ 55% des associations de Quimper ont un budget annuel de fonctionnement inférieur à 10 000 €. Et une association sur dix dispose d'un budget inférieur à 1 000 € par an. Environ 6% des associations ont un budget annuel de fonctionnement supérieur à 200 000 € (soit un taux comparable à l'échelle nationale). Le secteur de l'éducation/formation/insertion est celui où les budgets annuels de fonctionnement sont les plus élevés, suivi par celui de la défense des intérêts économiques notamment portés par les offices de tourisme, et enfin celui de l'action sociale/santé.

Un tissu associatif structuré orienté "tout public"

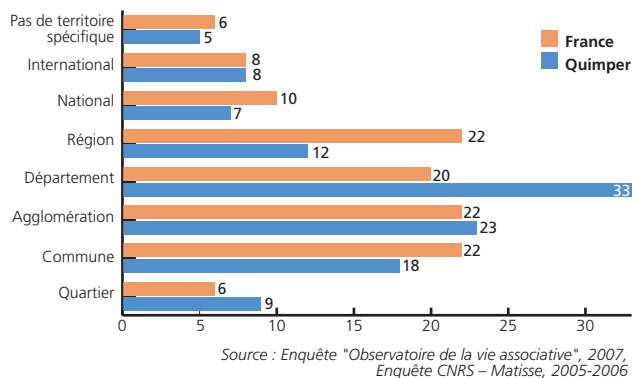
Le tissu associatif quimpérois est relativement structuré puisque 61% des associations déclarent adhérer à une fédération, un groupement ou à un point d'appui. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale (56%).

Les associations quimpéroises, dans leur grande majorité, s'adressent à des publics de tous types : pour tous âges, tout milieu social, quel que soit le degré de vulnérabilité des personnes. Seule une minorité d'entre elles s'adresse donc à des publics spécifiques : 35% déclarent s'intéresser spécifiquement aux classes d'âge les plus jeunes, 9% aux personnes dépendantes ou handicapées, 3% aux personnes sans emploi (ce qui est un pourcentage faible par rapport à

l'ensemble des villes suivies dans l'enquête RNMA de 2008), 13% aux personnes provenant d'un milieu social défavorisé.

Un rayonnement local

G6-Rayonnement géographique des associations quimpéroises (%)



Plus de 40% des associations interviennent au niveau communal ou infra-communal. Environ une association sur quatre intervient à l'échelle du département. Le rayonnement des associations quimpéroises est donc local comme pour la plupart des associations françaises. En effet, au niveau national, moins de 20% des associations dépassent le département. Au niveau de la commune, deux types d'associations interviennent activement : les associations de loisirs et de sports. Les associations d'opinion, expression, défense des droits et des causes sont aussi très présentes à l'échelle locale ; ce sont souvent des associations de quartier. A l'échelle du département, les associations du secteur action sociale/santé sont relativement plus présentes.

Une prédominance des petites structures

T5-Répartition des associations quimpéroises selon le nombre d'adhérents (en%)

	QUIMPER	MOYENNE DES VILLES PARTICIPANTES À L'ENQUÊTE
Moins de 20	17	17
20 à 49	27	26
50 à 99	19	20
100 à 499	25	25
500 à 999	5	4
1000 et plus	7	8
Total	100	100

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

Plus de 40% des associations quimpéroises comptent moins de 50 adhérents. Les associations du secteur sportif, des loisirs ainsi que de la culture sont les associations où les adhérents sont les plus nombreux. Les associations de l'action sociale/santé comptent moins d'adhérents car, notamment, elles sont davantage professionnalisées et structurées. De plus, à la différence des associations de sports ou de loisirs,

elles ne proposent pas d'activités pour lesquelles les personnes deviennent membres.

Plus généralement, les associations employeurs comptent moins d'adhérents que les associations dites sans salarié. Il est important de souligner que ce tableau repose sur les réponses données par les associations, un adhérent pouvant adhérer par ailleurs à d'autres associations.

Des objectifs ambivalents

T6-Motif de la création de l'association quimpéroise (en%)

	QUIMPER	MOYENNE DES VILLES PARTICIPANTES À L'ENQUÊTE
Créer un ou plusieurs emplois dont celui du ou des porteurs de projet	5	9
Répondre à la demande des partenaires publics	9	13
Structurer un groupe existant	31	36
Répondre à des besoins non-satisfaits	44	48
Défendre une cause ou un intérêt général	53	54

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

A la question "Quels sont les motifs ayant conduit à la création de votre association ?", les membres des associations quimpéroises répondent majoritairement "défendre une cause ou un intérêt général". La défense de l'intérêt général demeure donc la préoccupation première des bénévoles associatifs, au niveau local comme au niveau national.

Le deuxième motif dominant est la réponse à des besoins non-satisfaits. Depuis un quart de siècle, l'Etat tend à se désengager d'un certain nombre d'actions (sociales notamment) et sollicite les associations pour assurer ces missions (Juris Association N° Spécial 25 ans). La création d'emplois représente une faible proportion des motifs de création d'associations. De nombreuses personnes se renseignent sur l'opportunité de créer leur emploi en créant leur association ; or, après étude du statut associatif, nombre d'entre elles optent pour un autre statut, notamment dans le champ de l'économie sociale ou sur des statuts d'auto-entrepreneurs.

Lorsqu'on interroge les associations quimpéroises sur leurs objectifs, une ambivalence apparaît : si 81% des répondants à l'enquête RNMA 2008 insistent sur le fait que l'association participe au moins en partie d'une mission d'intérêt général, 89% d'entre eux déclarent que leur association satisfait les besoins de ses membres usagers.

Une forte diversité des poids et modalités du financement public

G7-Fréquence des associations ayant un financement public (en%)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

La fréquence des financements d'origine publique est élevée à Quimper (68%) et même supérieure au niveau national (63%). Les premiers partenaires financiers des associations sont la Commune et le Conseil Général. Les financements régionaux sont plus rares. Depuis quelques années, les Conseils Régionaux développent les financements par appel à projets. Ces procédures tendent à décourager les petites structures ou bien celles sans salarié. Les financements européens sont aussi très rares dans le budget des associations. Faute d'information suffisante, les associations locales connaissent peu les opportunités de financements offertes par l'Europe, en dehors des programmes structurels tels que le Fonds Social Européen (FSE).

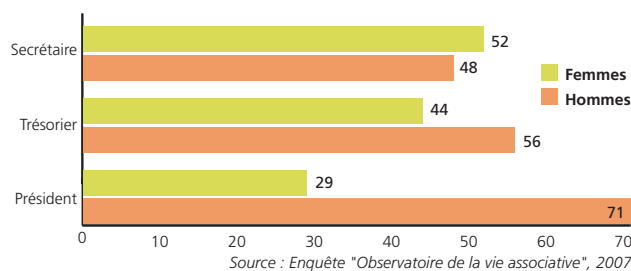
Les financements publics sont également orientés selon les compétences des partenaires, exception faite pour les communes. Ainsi, le Conseil Général oriente ses financements en direction des associations de l'action sociale/santé. Le Conseil Régional axe son action sur les associations d'éducation, formation, insertion. Sur Quimper, les associations issues du secteur sportif, de la culture, des loisirs et de l'action sociale/santé sont celles qui déclarent le plus percevoir des financements d'origine publique. A l'inverse, les associations quimpéroises de défense des intérêts économiques et d'éducation, formation, insertion reçoivent moins de financements publics.

Globalement, la part des financements publics dans le budget global des associations quimpéroises est faible. L'enquête RNMA nous indique qu'environ 60% des financements publics contribuent à moins de 20% des budgets globaux.

Bénévolat et profil des dirigeants

Des présidences à dominante masculine

G8-La part des genres dans les instances dirigeantes des associations quimpéroises (en %)



A Quimper, 29% des présidents et 42% des dirigeants associatifs sont des femmes. Ces taux montrent une sous-représentativité des femmes dans les instances dirigeantes des associations quimpéroises.

Un rééquilibrage s'opère sur les fonctions de secrétaire (52 % des postes de secrétaire sont occupés par des femmes sur Quimper et 57% au niveau national) et de trésorier (44 % sur Quimper et 42 % au niveau national). Traditionnellement, les femmes sont moins bien représentées dans les associations sportives et mieux représentées dans les instances dirigeantes des associations culturelles.

Une forte représentation des inactifs chez les présidents

T7-Statut d'activité des présidents des associations quimpéroises (en %)

Recherche d'emploi	3
Sans activité professionnelle	5
Retraité du privé	19
En activité dans le secteur public	19
Retraité du secteur public	24
En activité dans le secteur privé	30
Ensemble	100

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2009

A Quimper, les membres des conseils d'administration des associations sont majoritairement en activité. Un tiers environ d'entre eux est en activité dans le secteur privé. Ils sont particulièrement représentés dans les secteurs du sport et de la culture. Les présidents retraités du secteur public représentent 24% des présidents d'associations, ils sont principalement actifs dans les secteurs de l'action sociale et de l'opinion, expression, défense des droits et des causes. Près de 43% des présidents sont retraités (19% du secteur privé et 24% du secteur public), soit près de 4 présidents sur 10. Cette forte présence des retraités s'explique entre autre par une grande disponibilité et une expérience professionnelle mises au service des associations.

Une sous-représentation des catégories sociales populaires dans les bureaux

T8-Catégories socioprofessionnelles des membres du Bureau des associations quimpéroises (en %)

	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ENSEMBLE
Agriculteurs	4	4	6	5
Chefs d'entreprises	6	1	5	4
Professions libérales	5	5	8	6
Enseignants	12	12	7	10
Cadres supérieurs	16	11	12	13
Cadres moyens	23	25	21	23
Employés	28	37	36	34
Ouvriers	6	2	4	4

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

Le tableau ci-dessus nous montre une forte représentation des catégories supérieures et moyennes et une quasi-absence des ouvriers chez les présidents. A Quimper, près de 39% des présidents d'associations

sont des cadres (supérieurs ou moyens). Ils sont bien représentés dans les secteurs opinion, expression, défense des droits et des causes, sports et culture. Les employés sont également bien représentés parmi les présidents d'associations, et plus particulièrement dans les secteurs des loisirs et du sport. Enfin, notons que les présidents d'associations culturelles sont souvent des enseignants.

Une difficulté à renouveler les membres des CA

A la question "Votre association manque-t-elle de bénévoles ?", les associations de Quimper répondent à 58 % "oui". Ce taux est supérieur au niveau national. Les associations quimpéroises ressentent davantage de difficultés à renouveler les membres de leurs conseils d'administration. On retrouve cette préoccupation dans les questions ouvertes où de nombreuses associations ont mentionné les difficultés à mobiliser les personnes souhaitant prendre des responsabilités. Parmi les raisons les plus souvent invoquées, figure la "peur des responsabilités". Cette question se pose souvent lors des conseils individuels. C'est pourquoi les centres ressources tentent de proposer des formations sur les rapports bénévoles/salariés et les obligations de l'association employeur pour accompagner les nouveaux dirigeants. Les associations évoquent ensuite "le manque de motivation des bénévoles" pour expliquer leur difficulté à renouveler les membres des conseils d'administration.

Les demandes des associations aux acteurs publics

T9-Éléments renforçant la viabilité du point de vue des associations quimpéroises

	ASSOCIATIONS SANS SALARIÉS	ASSOCIATIONS EMPLOYEURS
Une aide technique pour la gestion	10	10
Un allègement des contraintes et des procédures administratives	16	38
Une formation continue pour les bénévoles	18	19
Mise en place de coopérations inter-associatives	18	18
L'adaptation de la durée des aides publiques	21	41
Disposer de bénévoles et de salariés compétents	40	47
La mise à disposition de locaux	40	27
La création d'outils de communications (annuaires, sites, forum,...)	45	25

Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

Le tableau 9 nous montre que les associations, qu'elles soient employeurs ou pas, ont des attentes différentes. Ainsi, pour les associations sans salariés, la question des outils de communication et des locaux est primordiale. En revanche pour les associations employeurs, c'est la possibilité d'avoir des financements pérennes, des bénévoles et salariés formés et des

contraintes administratives plus légères qui sont les priorités.

Parmi les autres points susceptibles dans une moindre mesure ($\geq 10\%$) de renforcer la viabilité des associations quimpéroises, sont cités par ordre d'importance :

- des financements pérennes ;
- une meilleure communication auprès du public et des instances politiques ;
- la reconnaissance du bénévolat ;
- la redéfinition du statut des membres du Conseil d'Administration ;
- la diminution du nombre de contraintes administratives ;
- un soutien accru de la part des élus ;
- un allègement des charges sociales/patronales ;
- de nouvelles aides à l'emploi ;
- de nouvelles politiques qui soient plus innovantes ;
- une mutualisation de moyens.

Lorsque l'on pose aux associations la question des facteurs qui pourraient venir en appui à la vie associative elle-même, les éléments suivants sont cités :

- avoir un statut pour les bénévoles afin que le bénévolat soit reconnu, valorisé, etc. ;
- reconnaître l'expertise associative dans l'élaboration des politiques publiques / avoir une place dans les instances de concertation des politiques publiques ;
- combattre l'attitude consumériste de plus en plus d'adhérents ;
- bénéficier d'un meilleur appui de la part des politiques ;
- pour quelques associations employeurs, s'attaquer au manque d'implication de leurs bénévoles et plus particulièrement des membres du Conseil d'Administration ;
- réduire la complexité des bilans demandés après l'obtention d'une subvention ;
- combler le manque de bénévoles (jeunes, souhaitant exercer des responsabilités, etc.)

CONCLUSION

L'étude nous permet de percevoir la dynamique associative quimpéroise de manière globale. En matière de créations, il est intéressant d'envisager des travaux de recherche complémentaires sur certains secteurs comme la culture, les loisirs, le sport et l'éducation. L'engagement bénévole notamment celui des femmes et des jeunes serait à analyser plus finement. La demande des associations en matière de locaux, d'aide aux recrutements de ressources bénévoles et salariées, d'aide à la communication sont des axes sur lesquels ils convient de se pencher activement dans l'avenir avec nos partenaires. Enfin, il nous semble important de comparer les chiffres de l'agglomération aux autres communautés de communes du territoire afin d'élaborer une analyse plus élargie pouvant servir de support aux orientations des politiques publiques. C'est d'ailleurs une requête exprimée par les partenaires de l'Espace Associatif.

Cette première phase d'observation aura permis de rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale. Elle n'est cependant qu'une première étape. Il est en effet nécessaire que les acteurs locaux s'approprient ces données et qu'ils partagent désormais leurs points de vue et questions : quels aspects approfondir lors de nouvelles recherches ? Quels axes de réflexion pour mieux adapter le soutien et l'accompagnement du secteur associatif ? C'est ainsi que les observatoires locaux de la vie associative réaliseront leur but premier : connaître pour agir.

CNCRES (2008), *"Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions"* Décembre.

MULLER L., FEVRE M. (2003), *"Une personne sur deux est membre d'une association en 2002"*
INSEE PREMIERE n° 920.

MULLER L., FEVRE M. (2004), *"La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles"* INSEE PREMIERE n° 946.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2005), *"Participation associative des salariés et temps de travail"*
Travail et Emploi n°101, janvier-mars, pp. 59-70.

PROUTEAU L., WOLF F.-C., (2002) *"La participation associative au regard des temps sociaux"*
Économie et statistique, n° 352-353.

TABARIES M., TCHERNONOG V. (2007), *"La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales"* RECMA (Revue internationale de l'économie sociale), n° 303, pp. 10-29.

TCHERNONOG V., (2007), *"Le paysage associatif français – Mesures et évolutions"* Dalloz- Juris Associations.

Ce document a été réalisé grâce à la collaboration de Delphine Kergoat, Delphine Le Doze, Katy Lambolley, Mathias Breuninger et Guillaume Hardy.

Une dynamique de créations caractéristique d'un territoire emprunt d'une forte identité culturelle, des associations fortement structurées et largement soutenues par l'action publique, telles sont les spécificités de notre paysage associatif. En matière d'engagement, l'agglomération s'aligne sur le national et laisse percevoir une majorité d'hommes en position de responsabilité au détriment des femmes et des jeunes. Enfin l'étude fait ressortir les besoins des associations pour gérer leur quotidien les attentes qu'elles ont vis-à-vis des pouvoirs publics en la matière.



Espace Associatif

53, impasse de l'Odet
29000 Quimper

02 98 52 33 00 - Fax 02 98 52 33 06

<http://www.espace29.asso.fr/>



Réseau national des Maisons des associations

rnma@maisonsdesassociations.fr
www.maisonsdesassociations.fr

Les partenaires du RNMA

